

# La retraite au cœur du débat

Vous vous posez des questions sur le fonctionnement du système des retraites, sur sa situation financière, sur le projet de réforme des retraites voulu par le gouvernement, sur son impact. Vous vous demandez si cette réforme va favoriser la retraite par répartition, si d'autres solutions existent... Vous êtes plutôt pour cette réforme. Vous êtes au contraire contre... Venez en débattre jeudi 23 janvier avec Gérard Filoche, ancien inspecteur du travail !

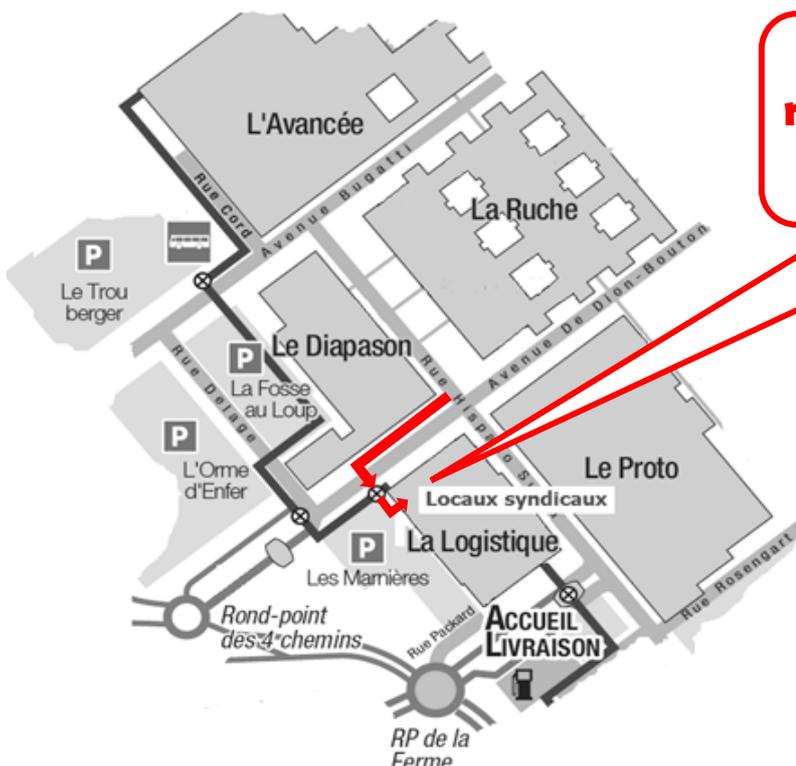


## Jeudi 23 janvier 2020 Débat sur la réforme des retraites avec Gérard Filoche

Ancien inspecteur du travail, membre du conseil scientifique d'Attac et de la Fondation Copernic

De 11h30 à 13h30, dans les locaux SUD (bâtiment Logistique, porte 1). Restauration sur place

**Le débat sur la  
réforme des Retraites :  
C'est ICI !**



### Accès aux locaux SUD

Bâtiment Logistique, Porte 1, 1<sup>er</sup> étage

#### - Depuis l'intérieur :

Longer l'av. De Dion Bouton  
Sortir au Tourniquet PC62  
Monter par l'escalier extérieur  
ou par l'ascenseur de la porte 1  
Avancer tout au fond du couloir

#### - Depuis l'extérieur :

Parking Les Marnières, accès  
par le Rond-Point de la Ferme

Ce débat sera aussi l'occasion de faire un point sur plus d'un mois et demi de mobilisation contre la réforme des retraites, et de partager un moment convivial.

Il est ouvert à toutes et à tous, quel que soit son âge ou son statut (salarié Renault, prestataire...).

## « Discutez, discutez. Et à la fin, c'est moi qui décide. »

Le projet de réforme des retraites sera présenté au conseil des ministres le 24 janvier, puis à l'Assemblée Nationale en février. Ayant concédé une « conférence sur l'équilibre et le financement du système de retraite » en guise de « dialogue social », Edouard Philippe a déjà averti **que le gouvernement imposerait sa réforme par ordonnance** si les résultats des débats du Parlement et de cette Conférence ne lui convenaient pas.

**Mais l'opposition à cette réforme est toujours majoritaire.** La mobilisation débutée le 5/12 continue avec des manifestations et des grèves : Ports, Raffineries, Transports, Banque de France, Avocats, Education Nationale...

**Vendredi 24 janvier 2020 :**

**Manifestation à 11h à Paris (Place de la République vers Concorde)**

**SUD appelle à manifester et à faire grève contre la réforme des retraites**

**Si vous souhaitez prendre un bus pour aller manifester (Aller-Retour TCR), inscrivez-vous : [sud.tcr@orange.fr](mailto:sud.tcr@orange.fr)**

## En Marche vers la Capitalisation

Le projet de retraite à point va entraîner une **baisse généralisée des pensions**. Celle-ci conduira nécessairement une part des cotisants actuels, les plus solvables, à se tourner vers des produits d'épargne-retraite par capitalisation pour essayer de « sécuriser » un revenu ou un capital futur.

Et justement, l'épargne des salariés intéresse beaucoup les assureurs privés et les gestionnaires d'actifs, comme **Blackrock** ou **Amundi**, le leader européen de la gestion d'actifs. L'assureur **Axa** évoque très clairement dans ses publications « **la baisse programmée des futures pensions** » suite à la mise en œuvre de la réforme des retraites, pour **inciter ses clients à épargner** pour leur retraite à travers un PER (Plan d'Épargne Retraite).

De son côté, le gouvernement appelle le secteur de l'assurance à généraliser le recours à l'épargne-retraite : « *le secteur de l'assurance est appelé à se mobiliser, afin que le recours à ces véhicules [permettant d'assurer tout type de plan d'épargne retraite] se généralise et que l'économie française puisse ainsi bénéficier pleinement du dynamisme de l'épargne retraite généré par la loi PACTE* », lit-on à l'**article 64 du projet de loi instituant un système universel de retraite** qui sera présenté au Conseil des ministres et au Parlement !

⇒ **67 %** des Français se déclarent **inquiets** quant à la création d'un régime universel de retraite par point.

⇒ **60 %** des Français **soutiennent les manifestations et les grèves** contre la réforme des retraites.

⇒ **12 %** des Français **souhaitent que le gouvernement conserve en l'état** son projet de réforme des retraites, **27 % qu'il le retire (+5%)**, et **61% qu'il le modifie**.

**Enquête Harris Interactive du 14 janvier 2020 pour RTL et AEF Info.**

## Versez aux caisses de grève

Certains grévistes ont fait 45 jours de grève, c'est-à-dire sans salaire. Des caisses de grève sont disponibles sur internet. Vous pouvez aussi nous remettre des chèques que nous transmettrons aux grévistes.

⇒ **SUD Rail** : <https://www.papayoux-solidarite.com/fr/collecte/solidarite-grevistes-federation-sud-rail>

**Erratum :** Deux erreurs se sont glissées dans notre **tract du 13 janvier 2020** intitulé « *Le vrai-faux retrait de l'âge pivot* », au verso sous le titre « **La retraite, comment ça marche ?** » :

**1) Bonus/malus retraite complémentaire :** Contrairement à ce que nous écrivions, la **décote** sur la retraite complémentaire est de **10 % pendant 3 ans** si vous prenez votre retraite **à la date** à laquelle vous bénéficiez de votre **retraite de base au taux plein**, et pas de 5 %. Si vous demandez votre retraite complémentaire **1 an après cette date**, vous n'aurez **pas de malus**. Si vous prenez votre retraite **2 ans après, la majoration** de votre retraite complémentaire sera de **10 % pendant 1 an...** L'objectif est bien de pousser les salariés à travailler plus longtemps.

**2) Durée de cotisation :** dans le tableau, nous écrivions que la durée de cotisation pour ceux **nés entre 1970 et 1972** était de 42 ans et 6 mois. Elle est en fait de **42 ans et 9 mois**. Le gouvernement Hollande (**loi Touraine**) a en effet **augmenté la durée de cotisation de 41 à 43 ans**, celle-ci progressant de 3 mois tous les 3 ans.

Voilà c'est dit. Et il n'est pas sûr que cette réforme des retraites va simplifier un système déjà complexe. Au contraire...